



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 16 mai 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 7 mai 2014

Publié le 22 mai 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 4 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. François REBSAMEN	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Jean-Frédéric COURT
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Benoît BORDAT	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Christine TAVIOT

Mme Françoise VANNIER-PETIT

Membres titulaires absents :

M. Jean-Yves PIAN	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Christine TAVIOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Michèle LIEVREMONT pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Demande de subvention Maison de la Justice et du Droit 2014

La Maison de la Justice et du Droit a ouvert ses portes en avril 2004 sur la Ville de Chenôve dans le quartier du Mail. Cet équipement au rayonnement d'agglomération accueille à la fois des services du Ministère de la Justice, mais aussi des permanences d'avocats et d'huissiers, ainsi que des associations dont l'ADAVIP, le CIDFF, l'ADIL, Solidarités Femmes, ALTHEA et l'Association de Contrôle judiciaire.

Le rapport d'activité 2013 fait état d'une fréquentation en hausse, par rapport à 2012, avec au titre :

- de l'accès aux droits : 1 975 personnes reçues et 6 083 interventions conduites ;
- des contrôles judiciaires : 491 ont été conduits ;
- du conciliateur de justice : 701 personnes reçues avec 260 dossiers clôturés ;
- de la médiation familiale : 48 entretiens (un axe en fort développement depuis 2010) ;
- du défenseur des droits : 257 personnes reçues pour 204 affaires ;
- de l'aide aux victimes : 233 personnes reçues ;
- du SPIP : une utilisation importante de la MJD, jusqu'au départ de la représentante du SPIP en août 2013 ; (une reprise de cette activité a été sollicitée conformément à l'article 7 de la convention constitutive) ;
- plus de 82 % des personnes qui ont pris attache auprès de la Maison de la Justice et du Droit sont originaires du Grand Dijon.

De même, le travail de communication au bénéfice de cet équipement d'agglomération s'est poursuivi en 2013, par l'organisation d'un petit-déjeuner de presse, d'un reportage réalisé par FR3 Bourgogne Franche Comté ainsi que par la publication de plusieurs articles dans la presse écrite et enfin, la distribution de plaquettes aux différentes mairies et CCAS des communes du Grand Dijon ainsi qu'aux Agences et Accueils Solidarité Familles du Conseil général de Côte d'Or.

Une convention relative à cette Maison de la Justice et du Droit a été établie entre tous les partenaires, dont la Communauté d'agglomération et la commune de Chenôve, afin de définir les missions mais aussi les modalités de fonctionnement de cet équipement.

Les personnels nécessaires au fonctionnement relèvent du Ministère de la Justice, la commune assurant quant à elle la prise en charge des coûts de fonctionnement matériels (fluides, etc.).

Conformément aux années précédentes, un bilan financier a été établi à hauteur d'une participation financière de 50 % du Grand Dijon sur un budget pour 2013 de 25 192,90 €.

Par conséquent, il est proposé que la Communauté d'agglomération apporte un soutien à la Ville de Chenôve en lui attribuant un fonds de concours de 12 596,45 €.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution de **12 596,45 €** à la Ville de Chenôve au titre du fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à mandater ce concours financier ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur la ligne budgétaire ouverte dans le budget primitif 2014.